



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/03/2026

2026-03-04

L'an deux mille vingt six le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie, M. ESSERTEL Cédric, Mme LECLOUX Aurélie, M. CARTERON Philippe, Mme LEROY Nadine, M. CHAUVE Jean-Paul, Mme FERON Florence, M. CHEMINAL Carl, M. DUBOST Pierre, M. THINARD Franck

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. FORGE Joffrey, Mme BEAL Marie-Line

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme SENDRA Valérie

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 12

Absents : 02

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation

24/02/2026

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES AGENTS TECHNIQUES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention de mise à disposition des agents technique avec la commune d'Arthun n'est plus valide.

De ce fait, Monsieur le Maire souhaite renouveler cette convention et y apporter quelques modifications.

Il présente aux élus la nouvelle convention afin de pouvoir la valider.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve les modifications apportées et l'ensemble de la convention.

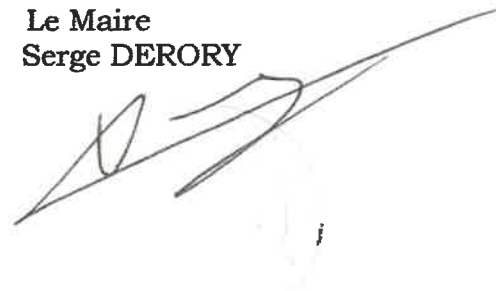
Copie certifiée conforme.

A Bussy-Albieux,
le 16 Mars 2026

La Secrétaire de Séance
Valérie SENDRA



Le Maire
Serge DERORY



Affichage fait le..... 24 MARS 2026 numériquement